

Partage d'Actu!

n°07 / 15 juillet 2025



Conseil d'administration du 2 juillet 2025

Emploi : état d'avancement de la Fabrique des métiers

Véritable dispositif innovant sur l'Occitanie, la Fabrique des métiers a pour vocation de répondre aux problématiques de recrutement sur notre département en mettant en place, en autres, des dispositifs de formation destinés à un public hors fonction publique territoriale.

Ainsi, la **Promotion 1 – Formation Agent polyvalent administratif et comptable en collectivités** copportée avec le GRETA-CFA s'est achevée le 3 juillet. Rappelons que cette formation comprenait à la fois des apports théoriques et de nombreuses périodes d'immersion dans les collectivités territoriales qui ont accueillis les 14 apprenants.

Sur ces 14 stagiaires, 8 seront en poste au sortir de la formation : 5 en CDD de 6 mois dans le cadre du dispositif POE (Préparation opérationnelle à l'emploi) et 3 en CDD. 6 sont recrutés pour notre service Intérim territorial.

Le bilan de cette promotion a été présenté le 10 juillet et une conférence de presse a eu lieu le 15 juillet dans les locaux du CDG 11. Vous pourrez retrouver toutes les informations dans un prochain « Partage d'actu ! ».

Les ressources du CDG 11

Dans le cadre de la **Fabrique des métiers**, les membres du Conseil d'administration ont validé la création d'un **budget annexe** qui permettra d'établir le coût réel de ce dispositif.

Un point d'information sur les **marchés en cours** a été présenté, une **convention pour le schéma d'accessibilité numérique** avec le CDG 46 a été votée ainsi que le **renouvellement du bail pour l'antenne de Narbonne**.

Du côté des ressources humaines internes, l'actualisation du **règlement intérieur** et du **tableau des effectifs** du CDG ont été approuvés.

Concours

Le **coût des lauréats 2024** a été présenté et adopté ainsi que **l'harmonisation régionale du calcul du coût lauréats**.

Dans le cadre du schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation de la région Occitanie, validation de la mise en place d'une **convention d'utilisation du matériel de reprographie du CDG 11** pour les **sujets de concours ou examens professionnel**.

Prévention et Santé au travail

Afin d'accompagner les collectivités non affiliées dans la réalisation de leur DUERP, la mise en place d'une **convention** permettant l'accès à l'outil **DUERP AGIRHE** a été adoptée. **Le service Prévention et Santé au travail est bien sûr disponible** pour toute information sur ce service : prevention.sante@cdg11.fr

Et aussi ...

Mise en place du vote électronique pour les élections 2026 du Conseil d'administration, et validation du **Rapport d'activité 2024** que vous pouvez retrouver sur notre site internet via le lien suivant : <https://www.cdg11.fr/le-cdg11/rapports-dactivite/>